

Echec à la médiacratie

Par **Alain CAMBIER**

Professeur de philosophie en classes préparatoires, Faidherbe - Lille

¹ Cette raison bâtarde produisit les pires sophismes, du genre : « *Si l'on est anti-européen, on se prononce contre le traité constitutionnel ; or, vous vous prononcez contre le traité constitutionnel, donc vous êtes anti-européens* ». L'erreur fondamentale consiste, dans un raisonnement, à affirmer le conséquent et à considérer que cette affirmation est une « preuve » : le fait qu'une implication vérifiable inférée à partir d'une hypothèse se révèle vraie ne prouve pas pour autant la vérité de l'hypothèse. Cette faute logique permettant tous les amalgames a fait, depuis toujours, le lit de l'intolérance : de l'inquisition jusqu'au totalitarisme.

² Sur ce paradoxe, cf. Raymond Boudon, *L'art de se persuader*, Points-Essais 242.

³ « Ectoplasme : forme visible, possédant certaines propriétés physiques, et qui serait émise parfois par le médium en état de transe », Dictionnaire Larousse.

Si le résultat du référendum du 29 mai dernier a pu surprendre, il paraissait pourtant objectivement prévisible. Déjà, le traité de Maastricht n'avait été approuvé, dans notre pays, que par une très courte majorité, et depuis tout concourait à enrayer la machine européenne : la grave stagnation économique de la zone euro, l'irresponsabilité avec laquelle avaient été effectués les derniers élargissements, les contradictions politiques majeures qui s'étaient manifestées entre les différents pays membres, etc. Or, le texte proposé en guise de constitution était loin de pouvoir relever le défi. Alors qu'il entretenait l'imprécision dans la définition des droits fondamentaux, il se voulait vététilleux dans sa volonté d'entériner des traités économiques qui avaient déjà montré leurs effets pervers. Bien plus, il substituait au projet d'une Europe de coopération sincère un principe interne de « concurrence non faussée » entre européens : drôle de constitution qui, au lieu de garantir une identité politique de l'Europe susceptible d'assurer sa puissance dans un monde multipolaire, tendait avant tout à donner des gages à la logique de la globalisation économique ! Un tel texte ne pouvait que cristalliser toutes les frustrations. Pour tenter néanmoins de le faire passer, les plus grands moyens médiatiques ont été mis en œuvre : son rejet a signé aussi l'échec de la médiacratie.

Ceux qui ont vécu la campagne pour le référendum se souviendront longtemps du déchaînement médiatique mis en œuvre – tant dans l'audiovisuel que dans la presse écrite – pour obtenir l'assentiment de nos concitoyens. Les personnalités les plus en vue du monde des médias mirent la main à la pâte, en ciblant leurs publics, et multiplièrent analyses tendancieuses et exhortations sentencieuses afin de persuader, du haut de leurs positions de pouvoir, le commun des mortels. Alors qu'ils bafouaient toutes les règles de déontologie du métier de journaliste, ils jetèrent l'opprobre sur ces « petites plumes » qui, sur la Toile, osaient leur résister. Se convainquant surtout les uns les autres, ils décrétèrent qu'eux-mêmes détenaient la raison et que les récalcitrants ne pouvaient être que des égarés obtus. Ces Don Quichotte s'autopersuadaient qu'une mission leur était dévolue : combattre les spectres de l'ignorance des masses. Mais la raison qu'ils invoquaient était un mixte curieux d'entendement abstrait – prisonnier du cercle étroit de ses jugements dédialectisés – et d'admonestations visant à servir de lisière aux lecteurs, auditeurs et téléspectateurs jugés incapables de penser par eux-mêmes¹. Constatant leur impéritie, ils n'arrivaient pas à admettre que l'opinion publique puisse avoir des raisons à la fois subjectives et légitimes² sur lesquelles leurs doctes lances se brisaient. Comme toute entreprise de propagande totalitaire, ils voulaient fabriquer artificiellement de l'opinion conforme, en méconnaissant totalement les ressorts des convictions et en occultant le fait que leur prétendu savoir reposait lui-même, en dernière instance, sur une croyance. Or, celle-ci n'était pas seulement saturée de cette partialité émanant d'un microcosme déconnecté des réalités, mais elle s'en tenait dans son contenu à la référence à une Europe-idole dont il aurait fallu nécessairement attendre des miracles et vis-à-vis de laquelle toute approche critique ne pouvait apparaître que comme un sacrilège. Pourtant, il y avait certainement plus d'intérêt raisonné pour l'Europe et d'exigence lucide chez les partisans du non que chez ces médiocrates. Ceux-ci voulaient transformer le vote du référendum en choix idéologique inconditionnel, alors que le contexte d'une Europe en crise n'incitait qu'à une adhésion conditionnelle, suspendue de toute façon à un choix pragmatique et prudentiel. Ils oubliaient que l'opposé des « lumières de la raison » n'est pas seulement l'obscurantisme qu'ils s'étaient promis d'éradiquer, mais aussi l'illumination qui les animait eux-mêmes au point de se faire les thuriféraires d'une Europe quasi-divinisée et de substituer leurs ectoplasmes³ en lieu et place de la réalité objective.

Cependant, cet abus de pouvoir des médias n'a été possible que parce que les politiques avaient cru pouvoir tout miser sur la communication. En politique, il ne s'agirait plus de réfléchir de manière

critique, mais de faire passer une image. De même, le geste pourrait tenir lieu d'action. Cette dérive, qui n'est pas récente, a trouvé ici son apogée. Elle tend à faire croire que le discours politique pourrait être tenu au mépris de tout référent et se confondre avec une rhétorique spécieuse où les mots perdent leur sens. Ainsi, le néo-libéralisme tend à faire croire que les conquêtes sociales des salariés seraient des privilèges indus auxquels il faudrait renoncer au nom du progrès économique. Défendre les acquis sociaux témoignerait d'une attitude conservatrice alors qu'au contraire les remettre en question serait nécessairement le signe d'un grand esprit d'ouverture. Par un tour de passe-passe, le sens des combats d'antan est alors inversé : le néo-libéralisme se présente comme une idéologie d'avenir, alors qu'il ne fait que réactiver le souvenir du duc de Broglie ou de Guizot qui, au XIX^{ème} siècle, s'opposaient au « parti du mouvement » ; quant à ceux qui oseraient se situer dans le sillage des luttes sociales qu'il avait fallu mener pour combattre les excès du libéralisme sauvage, ils ne seraient que des passésistes invétérés. Vu sous cet angle, déconstruire le droit social serait nécessairement aller de l'avant ! Certes, il est possible de se réclamer d'un social-libéralisme, mais encore faudrait-il cependant ne pas abdiquer alors de tout esprit critique. Ainsi a-t-on pu lire à propos du projet de constitution européenne : « Ces avancées profiteront notamment aux citoyens des nouveaux Etats membres de l'Union européenne dont le niveau de vie rattrapera progressivement le nôtre, ce qui éloignera toute possibilité de concurrence entre Européens et protégera du même coup nos acquis sociaux »⁴. Avec une telle prophétie gratuite, la messe est dite : par une sorte de nouvelle main invisible, le principe de la concurrence non-fauscée devrait conduire de lui-même à éloigner toute possibilité de concurrence ! La dialectique se réduit ici à la pire des rhétoriques : celle qui justifie une autre version du « laissez faire, laissez passer ». Pour progresser, il suffirait de « nager dans le sens du courant »...

Au bout du compte, l'histoire conflictuelle et disruptive que les hommes font en agissant de toutes leurs forces serait devenue superflue et pourrait laisser place à une temporalité étale. Tout cela suppose évidemment comme corollaire une démocratie de consensus plat, bref une démocratie purement formelle, reposant sur la neutralisation du politique. La multitude elle-même est invitée à ne pas se manifester sous peine de favoriser le « populisme ». Alors que la politique consiste à donner de la puissance à l'action pour le bien commun, en conjuguant les forces sociales en présence, elle serait ici vidée de toute substance au nom du refus de se compromettre avec la multitude. C'est pourquoi, le recours au référendum a été contesté sous prétexte que seule la représentation permettrait d'échapper au populisme. Malheureusement, comme l'obsession de la communication tend à confondre systématiquement représentation politique et représentation médiatique, la médiocratie ne s'aperçoit pas que c'est elle-même qui fait le lit du populisme le plus indigne⁵ : celui-là même qui s'affiche dans les magazines à grand tirage où l'on n'hésite pas à poser pour la postérité avec son *alter ego* politico-médiatique ou à livrer, pour s'attirer des faveurs électorales, quelques secrets d'alcôve. Quand des matamores politiques plastronnent dans la presse *people*, il ne faut pas s'étonner que des journalistes se prennent pour des média-acteurs s'appliquant à normaliser l'opinion publique.

Il ne faudrait cependant pas croire que la politique de communication admet ses échecs lorsqu'elle s'aperçoit que sa parole est sans écho et sa gesticulation sans effet. Car au lieu de faire son auto-critique et d'agir efficacement en s'attaquant aux causes des problèmes, il lui semble alors plus simple de rappeler à l'ordre et de trouver des boucs émissaires. Ainsi n'est-il pas étonnant de voir ceux qui font tant d'efforts pour se tailler une image lénifiante de séducteur politique recourir, en dernier ressort, aux moyens les plus archaïques et les plus brutaux de la *Realpolitik* : l'intimidation et l'autoritarisme répressif. Alors qu'à tous les niveaux, un plan *D* s'avère plus que jamais nécessaire – « *D* comme débat, discussion et démocratie »⁶ –, les « communiquants » montrent vite leurs limites : à défaut de convaincre, il leur semble finalement plus facile de faire taire.

⁴ Lettre de Martine Aubry aux lillois, 23 mai 2005.

⁵ Certains médiocrates ont cru voir dans le vote des parisiens le signe que la capitale ne s'était pas laissée contaminer par le populisme : il faudrait pourtant se demander si les vrais populistes ne sont pas ceux qui ont voulu influencer les électeurs en faisant croire que le choix de Paris comme ville organisatrice des J.O était suspendu au résultat du référendum...

⁶ Selon l'expression de José Manuel Barroso, président de la Commission, reconnaissant lui-même, le 16 juin dernier, le déficit démocratique du projet européen.